



PRÉPARATION AU DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION (DCG)

PRÉSENTATION

La préparation aux épreuves du DCG proposée par l'IUT a pour objectif de **préparer les étudiants à 4 Unités d'Enseignement (UE) du DCG** et vient compléter la formation reçue en amont.

La formation permet d'acquérir les compétences suivantes :

- traitement des problèmes juridiques, fiscaux et sociaux d'une entreprise
- traitement des opérations comptables courantes et de fin d'exercice
- calcul des coûts, élaboration des budgets et des tableaux de bord en contrôle de gestion
- analyse de la situation financière d'une entreprise, gestion de la trésorerie à court terme et mesure des impacts financiers des décisions stratégiques

Métiers visés (H/F) :

collaborateur de cabinet
d'expertise ou commissariat
aux comptes,

adjoint ou responsable
comptable en entreprise PME,

contrôleur de gestion junior,

auditeur interne,
...

En savoir + sur la formation



02 44 68 88 52



www.iut.univ-angers.fr



dcg.iut@contact.univ-angers.fr



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE TECHNOLOGIE
UNIVERSITÉ D'ANGERS

PROGRAMME DE LA FORMATION

Enseignements

En première année

Enseignements du BUT3
Comptabilité approfondie

En deuxième année :

Comptabilité approfondie
(pour les admissions parallèles hors IUT Angers-Cholet)

Contrôle de gestion
Droit des sociétés
Droit social



Possibilité de contrat de professionnalisation, sous conditions.



PRÉPARATION AU DIPLÔME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION (DSCG)

PRÉSENTATION

La préparation aux épreuves du DSCG proposée par l'IUT a pour objectif de **préparer en 2 ans les étudiants aux 7 Unités d'Enseignement (UE) du DSCG.**

La formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer dans les métiers de la comptabilité et de la gestion et repose sur plusieurs domaines :

- Gestion juridique, fiscale et sociale
- Finance
- Management et contrôle de gestion
- Comptabilité et audit
- Management des systèmes d'information
- Anglais des affaires

Métiers visés (H/F) :

collaborateur de cabinet d'expertise ou commissariat aux comptes,
responsable des services comptable et financier et des S.I.,
contrôleur de gestion,
audit interne,
...

En savoir + sur la formation



02 44 68 88 52



www.iut.univ-angers.fr



dscg.iut@contact.univ-angers.fr



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
UNIVERSITÉ D'ANGERS

PROGRAMME DE LA FORMATION

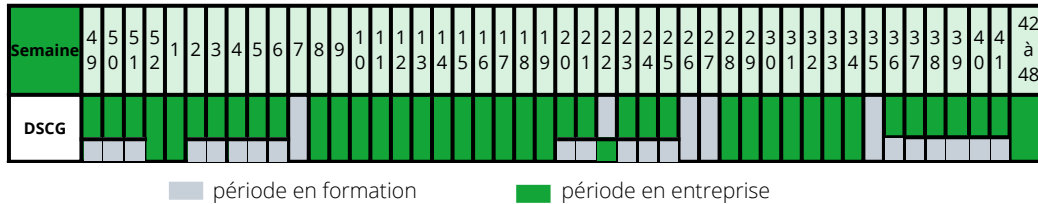
Année	UE	Compétences
1 ^{ere} année	UE 1 Gestion juridique, fiscale et sociale	maîtriser les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de l'entreprise
	UE 5 Management des systèmes d'information	comprendre le management des systèmes informatiques (gouvernance d'un SI, gestion de projet de SI, analyse d'un PGI)
	UE 6 Anglais des affaires	à l'oral, structurer un raisonnement sur un sujet économique en langue anglaise
2 ^{ème} année	UE 2 Finance	déterminer la valeur d'une entreprise, évaluer les projets d'investissements et leur financement ainsi que les opérations d'ingénierie financière
	UE 3 Management et contrôle de gestion	comprendre les liens entre le management (choix stratégiques) et le contrôle de gestion (pilotage stratégique) de l'entreprise
	UE 4 Comptabilité et audit	établir les comptes de groupes, montrer le rôle du contrôle interne et de l'audit
Sur les 2 ans	UE 7 Mémoire professionnel	mener un travail de réflexion alliant recherches scientifiques et mises en application pratiques au sujet d'une problématique choisie dans les domaines juridiques, fiscaux, sociaux, de l'audit, du contrôle de gestion etc.

L'APPRENTISSAGE

La préparation au DSCG est proposée :

► En contrat d'apprentissage

Calendrier possible d'alternance sur les 2 ans



Rythme des semaines alternées (sauf semaine 22): lundi à mercredi en entreprise et jeudi/vendredi en formation.

Barème de rémunération des apprentis* :

Année d'exécution/ âge	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
DSCG = 1ère année d'exécution du contrat	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
DSCG = 2ème année d'exécution du contrat	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

*Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.

Si l'apprenti était en apprentissage l'année précédente, nous contacter.

Financement de l'apprentissage :



0 reste à charge pour l'employeur = votre OPCO finance la formation



Aide à l'embauche possible
Montant variable selon conditions -
décret à consulter



[Simulateur de calcul d'aides en ligne](#)



Demandez le guide employeur du CFA

Code diplôme : 16031401
Code RNCP : 35044



[Site France Compétences](#)

FORMATION DE VOS COLLABORATEURS

Plusieurs **possibilités** s'offrent à vous :

- la période de **professionnalisation**
- l'élaboration de parcours de **formation sur mesure**, certifiants, qualifiants ou diplômants
- la reconnaissance des compétences par la **VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme à partir de l'expérience professionnelle (au minimum un an dans le domaine du diplôme visé)

PARTENARIATS

Participez à la formation des étudiants, vos futurs collaborateurs, en :

- signant une **convention de partenariat** afin de communiquer directement sur vos besoins en recrutement et communication
- désignant l'IUT comme bénéficiaire de votre solde de **taxe d'apprentissage** (N° UAI 0490769V)
- enseignant à nos étudiants par la voie de **vacations** ou par le **mécénat de compétences**

N'hésitez pas à nous consulter si vous souhaitez proposer des offres de **stage**, d'**alternance** ou d'**emploi**, confier des **projets** aux étudiants, former vos **salariés** ou devenir **formateur** en GEA !

Scannez pour découvrir votre espace entreprise 



Pôle Relations Entreprises



re.iut@univ-angers.fr

IUT Angers-Cholet
4 boulevard Lavoisier I 49016 ANGERS CEDEX
Tél. 02 44 68 87 00 | iut.univ-angers.fr